

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°32 Affectations

n°32

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 janvier 1931

Numéro JO

n° 410 du 31/01/1931

Date du numéro

31 janvier 1931

TEXTE INTÉGRAL

M. Hugonnier, contrôleur en chef des douanes, reprend, pour compter du 25 janvier 1931, jour de son arrivée à la colonie, les fonctions de chef du Service des douanes, dont il est titulaire Il aura droit, en cette qualité, à l'indemnité de fonctions allouée au chef du Service des douanes,